

BOURSES DOCTORALES ALEXANDRE-PARKS

Alexandre était atteint d'une très rare maladie du système digestif, une entéropathie auto-immune.

Il était aux études doctorales en sciences de la vie (cancer du sein) à l'Université de Moncton en janvier 2017 mais nous a quittés le 21 décembre 2017, à l'âge de 26 ans.

En mémoire de leur fils Alexandre, Nicole et Cecil Parks ont créé la Fondation Alexandre-Parks. Les **Bourses doctorales Alexandre-Parks** offertes par la Fondation sont décernées aux étudiant.e.s qui poursuivent des études doctorales à l'Université de Moncton dans les domaines de l'entéropathie auto-immune/maladies auto-immunes, le cancer du sein, la fibrose pulmonaire et l'inflammation.



Fondation Alexandre-Parks
30, rue Beaudouin
Grande-Digue, N.-B. E4R 3V9
506 531-5990
aparksfdn@gmail.com

Organisme de bienfaisance enregistré
750239733 RR0001

Lettre d'engagement moral

Montant

La valeur totale de la bourse est de 30 000 \$, versée sur une période de trois (3) ans, non renouvelable. La bourse est financée par les ressources de la Fondation, et permet l'offre d'un nouveau concours chaque année pour soutenir un nouveau doctorant ou une nouvelle doctorante.

La remise de la BDAP

La remise de la BDAP peut avoir lieu lors de différents événements tels que : une réunion de la Fondation AP ou un événement-bénéfice de la Fondation AP.

Engagement

En acceptant la BDAP, les récipiendaires s'engagent à :

- Respecter les règles générales de leurs études doctorales à l'Université de Moncton.
- Participer à un ou plus des trois événements annuels de la Fondation pour partager leur expérience et valoriser le programme (sauf exception pour maladie ou autre).
- Fournir leur photo avec leur consentement pour les publicités de la Fondation.
- Mentionner l'appui financier de la Fondation dans toute communication académique ou publique (affiches scientifiques, présentations orales, publications, pages web, portfolios, communiqués, profils de recherche, etc.). Si le logo ou le nom de la Fondation paraît, transmettre un exemplaire ou copie électronique (affiche, photo, lien, PDF, etc.) pour usage promotionnel.
- Soumettre une mise à jour des travaux de recherche financés par la Fondation (une phrase sur l'avancement des travaux de recherche, publications, présentations, autres détails pertinents). Ces renseignements à jour sur la page de recherche du site web de la Fondation offrent une visibilité accrue du programme de bourses auprès du public, des partenaires et des donateurs et donatrices.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ la présente entente :

À Moncton ce jour _____ du mois _____ 20_____

Le/la boursier.ère : _____

La Fondation AP : _____

Nicole Gautreau Parks
Présidente, Fondation Alexandre-Parks

BOURSES DOCTORALES ALEXANDRE-PARKS

Engagement des titulaires de bourse



JANVIER

Avant la fin janvier, les récipiendaires doivent transmettre une preuve d'inscription au programme de doctorat en sciences de la vie à l'Université de Moncton.

FÉVRIER

Avant la mi-février, pour obtenir le deuxième versement de la bourse de l'année courante, les récipiendaires doivent soumettre une mise à jour des réalisations financées par la Fondation Alexandre-Parks.

JUILLET

Avant la fin juillet, les récipiendaires doivent envoyer un courriel à la Fondation Alexandre-Parks pour confirmer l'acceptation ou le refus de la bourse.

SEPTEMBRE

Avant la fin septembre, les récipiendaires doivent transmettre une preuve d'inscription au programme de doctorat en sciences de la vie à l'Université de Moncton.

OCTOBRE

Avant la mi-octobre, pour obtenir le deuxième versement de la bourse de l'année courante, les récipiendaires doivent soumettre une mise à jour des réalisations financées par la Fondation Alexandre-Parks.

Engagement de la Fondation



FÉVRIER

L'annonce du concours annuel des Bourses doctorales Alexandre-Parks.

Le deuxième versement de la bourse sera effectué après la mi-février.

MAI

Le 15 mai est la date limite pour soumettre les candidatures au concours annuel de la Bourse doctorale Alexandre-Parks.

JUILLET

Avis des résultats :
La Fondation Alexandre-Parks informe les candidates et candidats des résultats du concours avant la fin juillet.

SEPTEMBRE

La Fondation Alexandre-Parks se réserve le droit de publier les noms des personnes titulaires d'une Bourse doctorale Alexandre-Parks.

OCTOBRE

Le premier versement de la bourse de l'année courante sera effectué avant la fin octobre.

BOURSES DOCTORALES ALEXANDRE-PARKS

Mise à jour des réalisations - Bourses doctorales Alexandre-Parks

TITULAIRES
D'UNE BOURSE



Nom de la boursière ou du boursier :

Année de la bourse :

AVANCEMENT DES TRAVAUX	PUBLICATIONS	PRÉSENTATIONS, CONFÉRENCES OU CONGRÈS	DISTINCTIONS, BOURSES OU PRIX REÇUS	AUTRES RÉALISATIONS PERTINENTES
En une phrase, où en sont vos travaux de recherche actuellement ?	Titre, statut (soumis, accepté, publié) :	Nom de l'événement, date et lieu :	Nom, organisme :	Ex. collaborations, activités de vulgarisation, implication liée à la recherche :

*Remplissez les sections qui vous concernent. Une courte phrase sur l'avancement de vos travaux suffit ; les autres informations peuvent être notées sous forme de titres ou de points.
Merci de transmettre vos mises à jour à aparksfdn@gmail.com*



aparksfdn@gmail.com
www.alexandreparks.com